





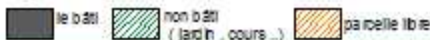




# Plan d'action d'aménagement (1): bati/non bati

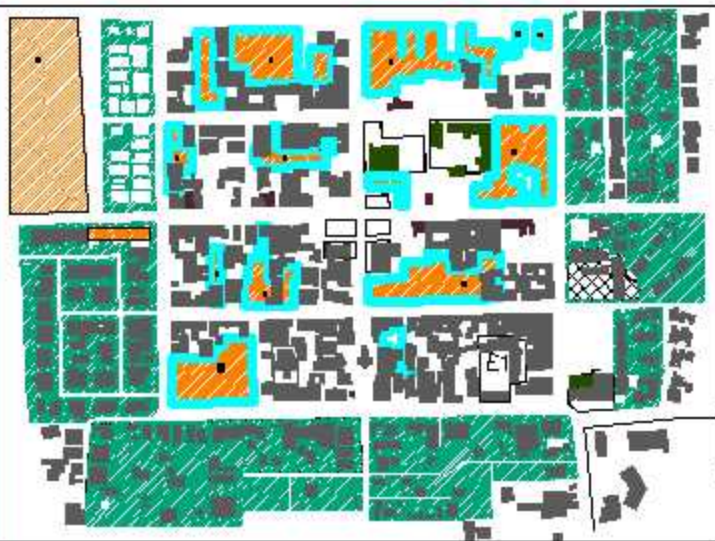


## Légende



Echelle 1/2000

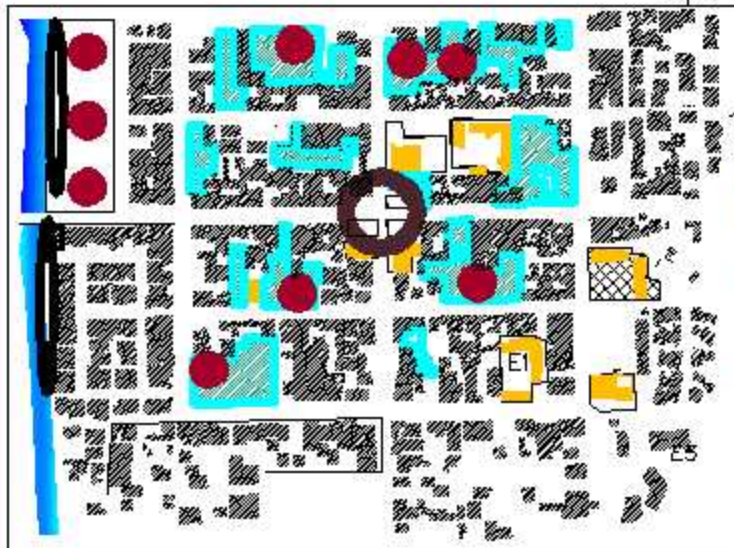
# Plan d'action d'aménagement (4) Récupération du foncier



parcelle	surface/ m
1	5409
2	2225
3	657
4	1113
5	3822
6	5707
7	4785
8	1687
9	4534
10	152
11	284
12	14340

**Légende**  
nouvelle parcelle  
après la démolition du bâtiment

# Plan d'action d'aménagement (5): espaces public et stationnement



### à lire suite à :

- Co-ception des places pour l'articulation des programmes (plan de rassemblement mixe que en l'introduction des 2 axes et les écoles)
- Articulation hiérarchisée et équilibrée des places au niveau de l'ensemble de la ville.
- pour un jardin public, il doit s'insérer conventionnellement dans le tissu bâti - il y a par exemple, avec
- d'articulation entre zones d'habitat et commerces
- les espaces identifiés destinés à la pratique des sports
- les espaces verts, accessibles et à proximité

Legend

	bât en bon état		espace public
	équipements		parcelle libre
			parking

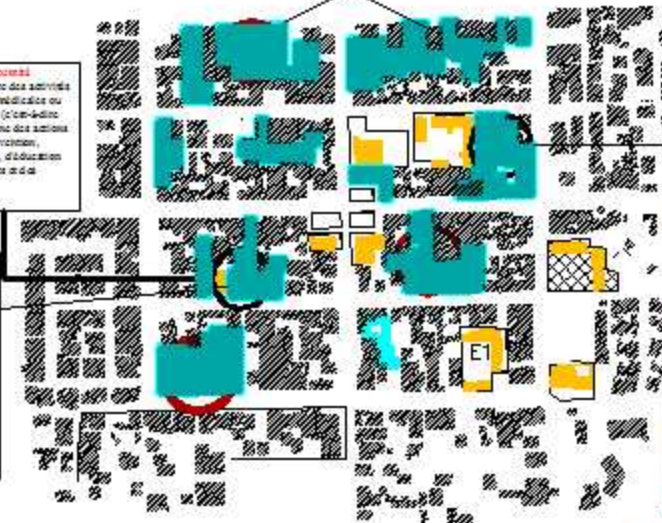
# Plan d'action d'aménagement (6) densification et équipements



habitat collectif au nord pour  
favoriser l'équipement sur les terres  
agricoles

**structure sanitaire de proximité**  
un centre médical assure des activités  
de soins médicaux, paramédicales ou  
dentaires ou ambulatoire (c'est-à-dire  
sans hébergement) et même des actions  
de santé publique, de prévention,  
d'éducation pour la santé, d'éducation  
d'hygiène, d'origine des patients et de  
actions sociales.

l'intégration de  
l'habitat  
intermédiaire. Cet  
habitat s'inscrit  
dans des structures  
à forte au-  
volant réduite  
qui rassemble en  
moyenne 5 à 10  
logements  
favorisant une  
mixité de  
typologies de  
logements



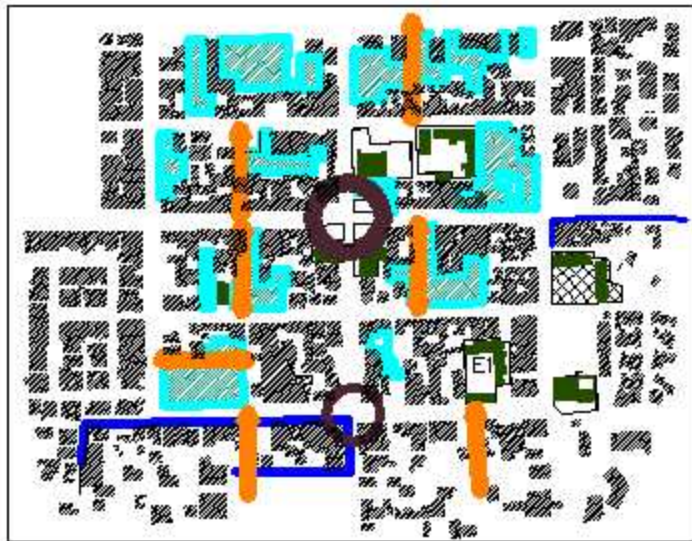
à la proximité  
de l'école on  
peut injecter un  
établissement  
social  
pédagogique et  
éducatif telle  
que un CEM

**Legende**

-  habitat
-  équipements
-  action de densification
-  parcelle libre



## Plan d'action d'aménagement (06): l'infrastructure



### Objectifs généraux

#### Voies principales

L'élargissement et l'aménagement de la RNCV pour enrichir l'attractivité de la ville et les voies piétonnes

#### Voies secondaires

- Séparation de la chaussée et des voies piétonnes par un dédoublement
- Aménagement d'espaces de repos et pose de mobilier urbain au niveau des articulations des espaces publics
- Aménagement cohérent des voies piétonnes en tenant compte de l'accessibilité aux équipements collectifs, aux transports et aux espaces verts.

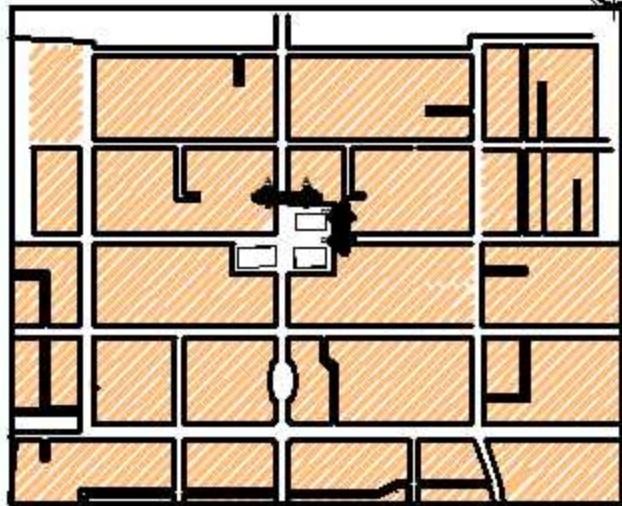
#### Équipements

- Implantation d'équipements de proximité le long des voies
- Réalisation des voies de circulation internes
- Amélioration de l'accessibilité aux zones d'habitat par les voies secondaires

#### Légende

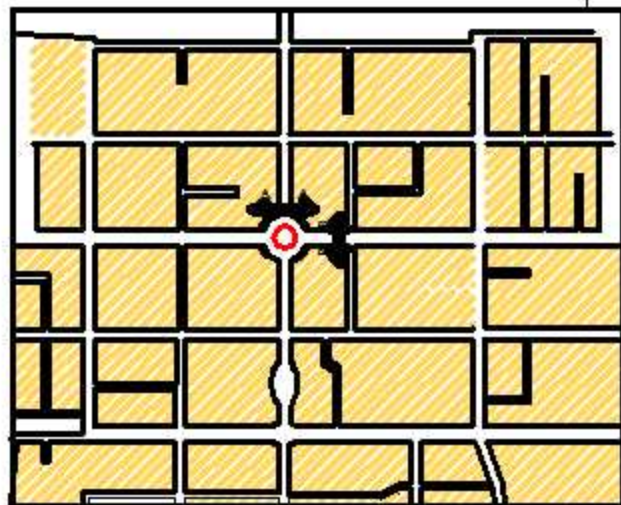
- Habitat
- Equipements
- Espace public
- Parcelle libre
- Voie projet

Plan d'action d'aménagement (7):  
l'infrastructure actuelle



Echelle 1/2000

Plan d'action d'aménagement (7):  
l'infrastructure proposé



Echelle 1/2000

